



**Canadian
Race Relations
Foundation**

**Fondation
canadienne des
relations raciales**

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

**RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
EXERCICE TERMINÉ LE
30 SEPTEMBRE 2025 DEUXIÈME
TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER
2025-2026**

Non vérifié

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non vérifié

Deuxième trimestre de l'exercice 2025-2026, terminé le 30 septembre 2025

Table des matières

Analyse de l'état de la gestion financière.....	3
Déclaration de responsabilité de la direction	9
États financiers trimestriels non vérifiés.....	10-36
État de la situation financière	
État des résultats	
État des gains et pertes de réévaluation	
État de l'actif net	
État des flux de trésorerie	
Notes complémentaires pour les états financiers trimestriels non vérifiés	

Analyse de l'état de la gestion financière

Deuxième trimestre de l'exercice financier 2025-2026, période de six mois se terminant le 30 septembre 2025

Se reporter à l'analyse de la gestion financière telle que présentée dans le rapport annuel du 31 mars 2025. Les mises à jour pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025-2026, terminé le 30 septembre 2025, sont les suivantes :

Analyse de l'état de la gestion financière

	30 septembre 2025	31 mars 2025	Variations	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 290 205	3 601 307	1 688 898	47
Placements et actifs du fonds de dotation	34 139 839	31 442 969	2 696 870	8,6
Charges payées d'avance et créances	171 475	538 687	(367 212)	(68)
Immobilisations	80 770	62 263	18 507	30
Total de l'actif	39 682 289	35 645 226	4 037 063	11
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	408 962	224 873	184 089	82
Salaires à payer	66 690	39 726	26 964	68
Crédits reportés	5 503 457	4 379 177	1 124 280	26
Actif net	33 703 180	31 001 450	2 701 730	9
Total du passif et de l'actif net	39 682 289	35 645 226	4 037 063	11

Analyse de l'état de la gestion financière (suite)

Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés d'un solde de trésorerie de 1 188 872 \$ dans les comptes bancaires, de 1 033 \$ dans le compte de trésorerie de placement détenu par le gestionnaire de placement de la FCRR, de 300 \$ de petite caisse et de 4 100 000 \$ dans le compte de certificat de placement garanti encaissable au 30 septembre 2025.

Les actifs du Fonds d'investissement et de dotation ont augmenté de 8,6 %, ou 2 696 870 \$, par rapport à la valeur des investissements au 31 mars 2025. Pour les six mois terminés le 30 septembre 2025, le portefeuille combiné a généré un rendement de 9,56 % ou des gains de 2 703 435 \$ (30 septembre 2024, 7 % ou des gains de 1 909 205 \$) après tous les frais et les impôts. Le taux de rendement excluant les gains de réévaluation (non réalisés) est de 1,44 % ou 407 835 \$ de gains (30 septembre 2025, 0,71 % ou 189 553 \$ de gains).

Les charges payées d'avance et les créances ont diminué de 367 212 \$ par rapport au 31 mars 2025. Cette diminution est principalement due à une diminution des charges payées par anticipation et à la taxe de vente harmonisée remboursable.

Les immobilisations ont augmenté de 18 507 \$ par rapport au 31 mars 2025. L'augmentation est attribuable à l'ajout de matériel informatique et de bureau de 27 843 \$ ainsi que du mobilier et de l'équipement de bureau de 9 138 \$, réduit par l'amortissement de tous les actifs de 18 474 \$ pour cette période.

Passif

Les comptes créditeurs et les charges à payer ont augmenté de 184 089 \$ par rapport au 31 mars 2025. Cette augmentation est attribuable principalement à une augmentation des dettes liées aux transactions en cours et des comptes fournisseurs.

Les crédits reportés de 5 503 457 \$ sont constitués de la partie non utilisée des crédits de 2024/2025 de 4 379 177 \$ et des crédits reçus pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2025, soit 6 000 000 \$, moins le montant alloué aux charges de programme de 4 875 720 \$ pour cette période.

L'actif net a augmenté de 9 %, ou 2 701 730 \$, au cours de la période de six mois se terminant le 30 septembre 2025, comparativement au 31 mars 2025, principalement en raison des gains provenant du résultat net des opérations de 406 131 \$ et des gains provenant de la réévaluation (non réalisée) de 2 295 600 \$ des actifs du Fonds d'investissement et de dotation pour la période.

Analyse de l'état des opérations

Produits d'exploitation	30 septembre 2025	30 septembre 20 24	Variations	
	\$	\$	\$	%
Crédits	4 875 720	4 400 016	475 704	11
Parrainages, dons et apports, honoraires et autres revenus	5 295	82 595	(77 300)	(94)
Total des revenus	4 881 015	4 482 611	398 404	9
Revenu net des placements				
Revenu de placement généré	214 966	221 350	(6 384)	(3)
Variations de juste valeur - réalisées	222 927	46 846	176 081	376
Crédits	437 893	268 196	169 697	63

Les **sources de revenus** ont augmenté de 398 404 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2025, par rapport au 30 septembre 2024, principalement en raison d'une augmentation des crédits de 475 704 \$.

Revenus nets des investissements réalisés - l'une des principales sources de revenus de la FCRR provient des revenus des investissements réalisés sur la contribution initiale du Fonds de dotation de 24 millions de dollars et sur d'autres investissements. Les revenus des investissements comprennent les intérêts en espèces et hors espèces, les dividendes et les distributions de revenus, après déduction des frais de gestion de portefeuille.

Le revenu de placement gagné est de 214 960 \$, soit une diminution de 6 384 \$ par rapport à la période de six mois se terminant le 30 septembre 2025.

La variation de la juste valeur réalisée des placements et des actifs du Fonds de dotation est de 222 927 \$ pour la vente de placements pour le trimestre se terminant le 2025 (30 septembre 2024 : 46 846 \$ de gains réalisés). Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours de cette période (néant en 2025).

Les gains et pertes non réalisés sur les investissements évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Des gains de réévaluation de 2 295 600 \$ ont été enregistrés pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2025 (30 septembre 2024 – 1 719 652 \$ de gains), soit une augmentation de 575 948 \$, principalement due à une hausse de la valeur de marché du Fonds de dotation et des portefeuilles d'investissement au cours de cette période.

Crédits parlementaires – La FCRR a reçu, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des crédits du budget principal de 6 000 000 \$ (4 503 796 \$ au 30 septembre 2024) et a constaté

Analyse de l'état des opérations (suite)

des crédits de 4 875 720 \$ (4 400 016 \$ au 30 septembre 2024) à titre de revenus dans les états des résultats de cette période et des crédits reportés de 5 503 457 \$ (2 378 923 \$ au 30 septembre 2024).

Les résultats d'exploitation nets de la FCRR pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2025 reflètent un excédent de 406 131 \$ comparativement à un surplus de 504 787 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2024.

Dépenses	30 septembre 2025	30 septembre 2024	Variations	
	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	2 244 296	1 776 510	467 786	26
Éducation et formation du public	1 120 064	1 309 212	(189 148)	(14)
Fonds national de lutte contre le racisme	618 304	499 734	118 570	24
Honoraires et frais de déplacement des membres du conseil	209 185	112 000	97 185	87
Honoraires professionnels	171 590	116 396	55 194	47
Bureau et frais divers	122 249	85 614	36 635	43
Communications	118 747	121 147	(2 400)	(2)
Recrutement et perfectionnement du personnel	107 792	96 496	11 296	12
Conférences, colloques et consultations	61 341	55 235	6 106	11
Programmes de recherche	55 308	-	55 308	100
Loyer	50 610	44 438	6 172	14
Amortissement	18 474	16 658	1 816	11
Systèmes informatiques et développement	14 817	12 580	2 237	18
Total des dépenses	4 912 777	4 246 020	666 757	16

Le total des dépenses de fonctionnement était de 4 912 776 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2025 (30 septembre 2024 - 4 246 022 \$), les trois principales utilisations des fonds étant les salaires et avantages sociaux, l'éducation et la formation du public, et le Fonds national de lutte contre le racisme totalisant respectivement 2 244 296 \$, 1 120 064 \$ et 618 304 \$. L'augmentation de 666 757 \$ des dépenses de fonctionnement s'explique principalement par l'augmentation des dépenses dans les salaires et avantages sociaux de 467 786 \$, des subventions du Fonds national antiraciste de 118 570 \$, compensée par une réduction de 189 148 \$ pour l'éducation et la formation du public. L'augmentation de

Analyse de l'état des opérations (suite)

467 786 \$ des salaires et avantages sociaux par rapport à la période précédente est principalement attribuable à la création de nouveaux postes au cours de cette période afin d'accroître la capacité interne de la FCRR.

Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés aux sources de financement, y compris le fonds de dotation et les revenus d'investissement, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (devises étrangères, taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement de la FCRR, approuvée par le conseil d'administration, le capital des fonds de dotation ne peut être utilisé pour les opérations et la FCRR ne peut puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et d'autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir les liquidités nécessaires pour répondre aux dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital des fonds de dotation.

Perspectives d'avenir

Exercice financier 2025-2026

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR), une société d'État fédérale au sein du ministère du Patrimoine canadien. Historiquement, la FCRR s'est appuyée sur les revenus de son fonds de dotation et sur un financement essentiellement temporaire du gouvernement du Canada.

Le fonds de dotation a été établi pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise, et il génère environ 1 million de dollars par an.

Cependant, dans le budget 2024, le 16 avril 2024, le gouvernement du Canada a annoncé ce qui suit pour le financement de la FCRR:

18 millions de dollars sur six ans, à partir de 2024-25, et 3 millions de dollars en continu, pour créer un centre de ressources d'information communautaire autonome, Combattre la haine : centre de ressources d'information communautaire. Ce centre réunira des représentants du gouvernement, des forces policières et des professionnels afin de recueillir des données sur les crimes haineux, d'élaborer des normes communes pour la déclaration et la définition des crimes haineux et d'offrir d'importantes formations sur les crimes haineux.

Et 45 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2025-26, et 9 millions de dollars en continu, pour soutenir la capacité de la Fondation canadienne des relations raciales.

Ce financement approuvé aura une incidence positive sur la viabilité des programmes et la dotation en personnel de la FCRR. De plus, ce financement aura des répercussions importantes sur la continuité du travail et l'innovation dans le domaine des relations raciales au Canada.

Perspectives d'avenir (suite)

À cet égard, le financement que recevra la FCRR en 2025-2026 contribuera de manière significative au travail important effectué par le nouveau Centre de ressources d'information communautaire « Combattre la haine ». En 2025-2026, le Centre de ressources d'information communautaire « Combattre la haine » réunira le gouvernement, des forces policières et des professionnels pour agir des façons suivantes :

- recueillir des données sur les crimes haineux ;
- élaborer des normes communes pour le signalement et la définition des crimes haineux ;
- offrir une formation importante sur les crimes haineux.

L'avenir

Le budget approuvé par le Conseil d'administration pour 2025-2026 est régulièrement évalué par la direction générale et le Comité des finances et de l'audit du Conseil d'administration. Si nécessaire, des ajustements sont apportés en consultation avec le Conseil d'administration, après recommandation du Comité des finances et de l'audit. Les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques applicables du gouvernement fédéral. Les états financiers trimestriels et les notes correspondantes sont préparés conformément aux normes du Conseil du Trésor et sont affichés sur le site web dans un souci de transparence et de responsabilité.

La FCRR a élaboré et continuera à mettre en œuvre une variété de programmes renforcés et ciblés dans toutes les régions du Canada, nécessaires pour remplir le mandat national de la FCRR de lutter contre le racisme d'un océan à l'autre et d'aider à soutenir l'engagement du gouvernement fédéral en faveur d'une plus grande inclusion.

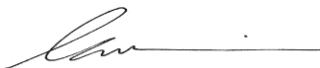
Le budget du gouvernement du Canada pour 2025 a été adopté le 17 novembre 2025. Dans ce budget, aucune réduction de financement de la FCRR n'était annoncée. La FCRR apprécie hautement la décision du gouvernement du Canada de ne pas réduire le financement de la FCRR. Cette décision permettra à la fondation de poursuivre son mandat de sensibilisation du public aux causes et aux manifestations du racisme au Canada afin de provoquer un changement systémique.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, et des contrôles internes que la direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'inexactitudes importantes. Il incombe également à la direction de s'assurer que toutes les autres informations contenues dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes présentées dans les états financiers trimestriels.

25 novembre, 2025



Mohammed Hashim
Directeur général



Aamir Ahmed, CPA
Directeur des finances

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État de la situation financière
Au 30 septembre 2025

	30 septembre 2025	31 mars 2025
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	5 290 205	3 601 307
Charges payées d'avance	73 765	391 935
Créances (note 6)	97 710	146 752
Investissements (note 4)	1 058 704	1 054 137
	6 520 384	5 194 131
Actifs du Fonds de dotation (note 5)	32 825 972	30 144 167
Placements (note 4)	255 163	244 665
Immobilisations (note 8)	80 770	62 263
	39 682 289	35 645 226
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	408 962	224 873
Salaires à payer (note 6)	66 690	39 726
Crédits reportés (note 12)	5 503 457	4 379 177
	5 979 109	4 643 776
Actif net		
Non affecté	3 802 563	3 414 939
Investi en immobilisations (note 10)	80 770	62 263
Gains de réévaluation cumulés	5 819 847	3 524 248
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	33 703 180	31 001 450
	39 682 289	35 645 226

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des résultats
Exercice se terminant le 30 septembre 2025

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Produits	\$	\$	\$	\$
Parrainages, dons et frais d'atelier	2 843	2 566	5 295	82 595
Charges (note 16)				
Dépenses de programmes	1 041 996	776 113	1 811 116	1 458 184
Éducation et formation du public	255 659	4 225	830 972	949 412
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	328 732	322 656	618 304	499 734
Frais administratifs	344 962	259 823	602 537	483 910
Frais d'exploitation	169 071	114 602	312 313	218 669
Réunions du Conseil d'administration	87 435	39 732	209 185	112 000
Recrutement et perfectionnement du personnel	40 805	75 867	107 792	96 496
Conférences, colloques et consultations	(22 757)	21 763	61 341	55 235
Systèmes d'information et développement	7 018	7 068	14 817	12 580
	2 378 124	1 981 650	4 912 777	4 246 020
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	(2 375 281)	(1 979 084)	(4 907 481)	(4 163 425)
Crédits (note 15)	2 355 270	2 215 000	4 875 720	4 400 016
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 12)	183 502	99 519	437 893	268 196
	163 491	335 435	406 130	504 787

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des gains et pertes de réévaluation

	Six mois terminés	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulées au début de l'exercice	3 524 248	1 835 548
Gains non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	2 518 527	1 766 498
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(222 927)	(46 846)
Gains de réévaluation nets de l'exercice	2 295 600	1 719 852
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	5 819 848	3 555 200

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État de l'évolution de l'actif net
Non vérifié

30 septembre 2025	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	30 septembre 2025
Actif net au début de l'exercice	\$ 3 414 939	\$ 62 263	\$ 3 524 248	\$ 24 000 000	\$ 31 001 450
Résultat net des opérations	406 130	-	-	-	406 130
Gains de réévaluation	-	-	2 295 600	-	2 295 600
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 10)	(18 507)	18 507	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	3 802 562	80 770	5 819 848	24 000 000	33 703 180

31 mars 2025	Non affecté	Investi en immobilisations	Pertes de réévaluation cumulées	Dotation	31 mars 2025
Actif net au début de l'exercice	\$ 2 344 483	\$ 50 162	\$ 1 835 548	\$ 24 000 000	\$ 28 230 193
Résultats nets des opérations	1 082 557	-	-	-	1 082 557
Gains de réévaluation	-	-	1 688 700	-	1 688 700
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 10)	(12 101)	12 101	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	3 414 939	62 263	3 524 248	24 000 000	31 001 450

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des flux de trésorerie

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Activités de fonctionnement :			\$	\$
Excédent des produits sur les charges	163 491	335 434	406 131	504 787
Éléments sans incidence sur la trésorerie :				
Produits d'intérêts et de dividendes hors trésorerie	(17 215)	(34 364)	(150 118)	(186 341)
Amortissement	9 411	9 348	18 474	16 658
Gains réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 12)	(135 735)	(47 256)	(222 927)	(46 846)
	19 951	263 162	51 560	288 257
Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie :				
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(15 696)	16 914	318 169	322 486
Diminution (augmentation) des créances	(22 270)	(59 019)	49 042	39 578
Augmentation (diminution) des créiteurs et charges à payer, salaires comptés	77 293	(295 711)	211 053	(1 556 690)
Augmentation (diminution) des apports reportés et des revenus et crédits reportés	644 730	33 103	1 124 280	83 780
Rentrées de fonds nettes (utilisés) – activités d'exploitation	704 008	(41 551)	1 754 104	(822 589)
Activités capitales :				
Ajout aux actifs en capital	(11 242)	(24 623)	(36 980)	(29 731)
Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement	(11 242)	(24 623)	(36 980)	(29 731)
Activités d'investissement :				
Produits de la vente d'éléments de l'actif du Fonds de dotation	1 047 649	405 380	2 404 700	720 787
Achat d'éléments de l'actif du Fonds de dotation	(1 051 867)	(390 492)	(2 432 925)	(666 132)
Sortie de fonds nettes – activités d'investissement	(4 217)	14 888	(28 226)	54 656
Augmentation (diminution) de la trésorerie	688 548	(51 286)	1 688 898	(797 664)
Trésorerie, début de l'exercice	4 601 656	2 655 860	3 601 307	3 402 239
Trésorerie, fin de l'exercice	5 290 205	2 604 575	5 290 205	2 604 575

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 terminé le 30 septembre 2025

1. Description de l'organisme :

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables :

(a) Mode de présentation :

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Comptabilisation des produits :

(i) Dons et apports :

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

Principales méthodes comptables (suite) :

(b) Comptabilisation des produits (suite) :

(ii) Produits financiers nets :

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisées sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

(iii) Crédits :

Le gouvernement du Canada finance la Fondation canadienne des relations raciales au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits affectés à des dépenses spécifiques sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en tant que produits dans l'état des opérations de l'exercice au cours duquel ces dépenses sont engagées.

Les crédits reçus qui ne sont pas affectés à un but précis sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les crédits sont autorisés.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

Principales méthodes comptables (suite) :

(b) Comptabilisation des produits (suite) :

(iv) Parrainages :

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

(v) Dons en nature :

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

(vi) Services rendus par les bénévoles :

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

(vii) Produits divers :

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer :

La Fondation comptabilise la Trésorerie et les équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

Principales méthodes comptables (suite) :

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer (suite) :

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 30 septembre 2025, aucune provision n'a été comptabilisée (30 septembre 2024 – aucune).

(d) Actifs financiers et passifs financiers :

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués d'équivalents de trésorerie détenus à des fins de placement, de placements en instruments à taux fixe, de titres de participation et de placements alternatifs. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subis une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice ; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la duration et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans ; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs ; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années ; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice ; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(d) Actifs financiers et passifs financiers :

est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

(e) Détermination de la juste valeur :

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché à la date de clôture. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés aux niveaux 1,2 et 3 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

(f) Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail.

Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(g) Œuvres d'art :

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

(h) Conversion des devises :

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

(i) Avantages sociaux futurs :

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 % de la rémunération annuelle et 9 % à son directeur général.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. Pour la période courante, les cotisations de la Fondation s'élevaient à 48 733 \$ (30 septembre 2024 – 43 662 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(j) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(k) Éventualités :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 30 septembre 2025, il n'y avait aucune réclamation en cours (30 septembre 2024 – aucune).

(l) Répartition des charges par fonction :

Les activités de la Fondation sont réalisées par des secteurs fonctionnels qui fournissent des services intégrés à ses différents programmes. Les dépenses sont présentées par fonction ou par grand programme et au total dans l'état des résultats ci-joint et sont présentées par le détail des dépenses par objet et au total dans le tableau de la note 15 des états financiers. Les dépenses sont réparties entre les fonctions selon des taux basés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux adoptés pour la répartition des dépenses entre les fonctions, la nature des dépenses réparties et la base sur laquelle cette répartition a été effectuée sont les suivants :

<u>Objet</u>	<u>% de l'allocation</u>	<u>Fonction</u>
Salaires et avantages	75 % 25 %	Dépenses des programmes Frais d'administration
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	100 %	Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme
Communication	80 % 20 %	Dépenses de programmes Frais d'administration
Loyer	65 % 35 %	Dépenses de programme Frais d'administration
Éducation et formation du public	54 % 46 %	Éducation et formation du public Centre d'information et de ressources communautaires
Recherches	100 % 0 %	Centre d'information et de ressources communautaires Recherches

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

2. Politiques comptables importantes (suite) :

(m) Opérations entre apparentés :

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouvrés.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

4. Placements :

Les placements sont constitués des actifs suivants au 30 septembre 2025 :

30 septembre 2025	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
Équivalents de trésorerie	\$ 1 049 450	\$ -	\$ 1 049 450
Fonds commun de placement à revenu fixe canadien	10 048	254 370	264 418
	1 059 498	254 370	1 313 868

La valeur comptable des placements ne comprend aucune perte de valeur pour la période (2025 – aucune).

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

4. Placements (suite) :

Les placements sont constitués des actifs suivants au 31 mars 2025 :

31 mars 2025	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
Équivalents de trésorerie	\$ 1 036 285	\$ -	\$ 1 036 285
Fonds commun de placement à revenu fixe canadien	17 851	244 665	262 516
	1 054 136	244 665	1 298 801

5. Fonds de dotation :

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation restreint de 24 000 000 \$. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 30 septembre 2025 :

30 septembre 2025	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 51 975	\$ -	\$ 51 975
Placements en instruments à taux fixe canadiens	521 635	7 263 967	7 785 602
Titres de participation canadiens	-	6 777 593	6 777 593
Titres de participation étrangers	-	12 082 448	12 082 448
Alternatives	508 681	5 619 674	6 128 355
	1 082 291	31 743 682	32 825 972

La valeur comptable de fonds de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2025 – aucune).

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

5. Fonds de dotation (suite) :

Le Fonds de dotation est composé des actifs suivants au 31 mars 2025 :

31 mars 2025	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 588 818	\$ -	\$ 588 818
Placements en instruments à taux fixe canadiens	401 818	7 325 459	7 727 277
Titres de participation canadiens	-	5 905 046	5 905 046
Titres de participation étrangers	-	10 489 220	10 489 220
Alternatives	543 340	4 890 467	5 433 807
	1 533 976	28 610 192	30 144 168

6. Gestion des risques financiers :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

(a) Composition de l'actif :

Au 30 septembre 2025, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
80 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (31 mars 2025 – 80 %)	80 %	65 % – 100 %
20 % en instruments à taux fixe (31 mars 2025 – 20 %)	20 %	0 % – 35 %

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

6. Gestion des risques financiers (suite) :

a) Composition de l'actif (suite) :

Au 30 septembre 2025, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée	Composition de l'actif
0,2 % en trésorerie et placements à court terme (31 mars 2025 – 2 %)	0 %		0 % - 10 %
24 % en instruments à taux fixe (31 mars 2025 – 25 %)	25 %		20 % - 35 %
Titres de participation	55 %		40 % – 65 %
19,98 % en titres de participation canadiens (31 mars 2025 – 20 %)	20 %		
32 % en titres de participation internationaux (31 mars 2025 – 30 %)	30 %		
5 % dans les marchés émergents (31 mars 2025 – 5 %)	5 %		
19 % alternatives (2024 – 18 %)	20 %		5 % - 30 %

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation sous-traite avec des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

(b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

(i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(b) Risque de crédit (suite) :

Au 30 septembre 2025, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	30 septembre 2025 Pourcentage de la valeur	31 mars 2025 Pourcentage de la valeur
AAA (note court terme + R1)	35 %	40 %
AA	20 %	18 %
A	12 %	11 %
BBB & BB Autres	33 %	31 %

(i) Titres à revenu fixe (suite) :

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue

(ii) Créesances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada.. Au 30 septembre 2025, les créances comprennent des soldes de 97 710 \$ (31 mars 2025 – 146 752 \$) de moins de 3 mois, et 185 \$ (31 mars 2025 – 208 \$) de plus d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 mars :

	30 septembre 2025 \$	31 mars 2025 \$
Créesances sur les opérations en cours	-	-
Gouvernement du Canada	97 525	130 544
Autres organismes	185	16 208
	97 710	146 752

(a) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(c) Risque de taux d'intérêt (suite) :

d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la duration des titres. La duration est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt ; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La duration se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La duration du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durations de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durations des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Au 30 septembre 2025, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
	\$	\$
	10 479 592	10 943 355

Au 30 septembre 2025, l'exposition de la Fondation aux instruments de dette par échéance et l'impact sur l'état des gains et pertes de réévaluation si la courbe des taux se déplaçait parallèlement de 25 points de base, toutes les autres variables restant constantes (« analyse de sensibilité »), sont les suivants :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
	\$	\$
Moins d'un an	2 141 788	2 587 846
De 1 à 5 ans	3 048 044	3 487 964
Plus de 5 ans	5 289 760	4 867 545
	10 479 592	10 943 355

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(d) Risque de change :

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Les fonds communs à revenu fixe (annexés) sont majoritairement couverts en dollars canadiens. Les fonds communs de titres de participation détenus dans les comptes comprennent des allocations en actions canadiennes (libellées en dollars canadiens) et en actions étrangères de marchés développés mondiaux, libellées dans une variété de devises de marchés développés (USD et autres devises), qui ne sont pas couvertes en dollars canadiens. Étant donné que le fonds de titres de participation internationaux comprend des devises autres que le dollar américain qui ont des corrélations différentes avec le dollar canadien, il n'est pas possible de prédire l'impact d'une appréciation ou d'une dépréciation du dollar canadien sur les actifs des titres de participation internationaux.

(e) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriés combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de quatre autres révisions le 19 juillet 2017, le 13 octobre 2017, le 25 mai 2023 et le 20 novembre 2024, était en vigueur au cours de l'exercice

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(e) Autres risques de prix (suite):

considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 30 septembre 2025 sont les suivants :

Fonds de dotation

Classe d'action	Proportion	Indice de référence
Trésorerie et placement à court terme	0 %	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
Revenu fixe	25 %	
Obligations Core Plus	20 %	Indice universel d'obligations FTSE Canada
Obligations court terme	5 %	Indice global des obligations à court terme FTSE Canada
Titres de participation	55 %	
Canadien	20 %	Indice composé S&P/TSX
International	30 %	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
Marchés émergents	5 %	Indice MSCI Marchés Émergents Net
Alternatives	20 %	

Investissement fonds sans contraintes

Classe d'action	Proportion	Indice de référence
Trésorerie et placement à court terme	80 %	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
Revenu fixe	20 %	
Obligations court terme	20 %	Indice global des obligations à court terme FTSE Canada

(f) Risque de liquidité :

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(f) Risque de liquidité (suite):

surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 300 000 \$ (2024 - 300 000 \$) et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 30 septembre 2025, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois	3 à 12 mois	Plus de 1 an	Total
	\$	\$	\$	\$
Autres créditeurs et charges à payer	379 541	28 509	837	408 887
Salaires à payer	66 764	-	-	66 764
Total	446 305	28 509	837	475 651

Au 31 mars 2025, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois	3 à 12 mois	Plus de 1 an	Total
	\$	\$	\$	\$
Autres créditeurs et charges à payer	160 425	64 217	230	224 873
Salaires à payer	39 726	-	-	39 726
Total	200 151	64 217	230	264 599

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir :

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

- Niveau 1 Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 30 septembre 2025 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 101 425	-	-	1 101 425
Placements en instruments à taux fixe	-	8 050 019	-	8 050 019
Titres de participation canadiens	-	6 777 593	-	6 777 593
Titres de participation étrangers	-	12 082 448	-	12 082 448
Alternatives	-	-	6 128 355	6 128 355
Total des placements et de l'actif du Fonds de dotation	1 101 425	26 910 060	6 128 355	34 139 840

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

7. Actifs financiers et passifs financiers – divulgation (suite) :

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2025 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 625 103	-	-	1 625 103
Placements en instruments à taux fixe	-	7 989 793	-	7 989 793
Titres de participation canadiens	-	5 905 046	-	5 905 046
Titres de participation étrangers	-	10 489 220	-	10 489 220
Alternatives	-	-	5 433 807	5 433 807
Total des placements et de l'actif du Fonds de dotation	1 625 103	24 384 059	5 433 807	31 442 969

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

8. Immobilisations :

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit 30 septembre 2025 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 30 septembre 2025
Mobilier et matériel de bureau	\$ 30 155	\$ 18 995	\$ 11 160
Matériel informatique	209 887	140 277	69 610
	240 042	159 272	80 770

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 18 474 \$ (30 septembre 2025 – 16 658 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars:

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 31 mars 2025
Mobilier et matériel de bureau	\$ 21 017	\$ 18 631	\$ 2 386
Matériel informatique	182 045	122 167	59 877
	203 063	140 800	62 263

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

9. Revenu net de placements (perte nette) :

Revenu de placement net provenant de l'actif du Fonds de dotation	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Gains (pertes) réalisés sur la vente d'actifs du Fonds de dotation	\$ 222 884	\$ 46 774
Intérêts sur les placements en espèces et à revenu fixe, dividendes sur les actifs du Fonds de dotation	240 397	182 063
Moins : frais de transaction et honoraires des conseillers en placement	(70 334)	(64 353)
	392 947	164 484
Revenu de placement net provenant de placements		
Gains réalisés sur la vente de placements	42	72
Intérêts sur les placements en espèces et à revenu fixe, dividendes	47 576	106 281
Moins : frais de transaction et honoraires des conseillers en placement	(2 673)	(2 641)
	44 946	103 712
Revenu net de placements	437 893	268 196

10. Investissement en immobilisations :

(a) Les investissements en immobilisations sont les suivants :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Immobilisations	\$ 80 770	\$ 62 263
	80 770	62 263

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Entrées d'immobilisations	\$ 36 980	\$ 48 585
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	36 980	48 585
Amortissement des immobilisations	(18 474)	(36 484)
Variation nette de l'investissement en immobilisations	18 507	12 101

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

11. Opérations entre apparentés :

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de la période, la Fondation a engagé des dépenses totalisant 211 439 \$ (30 septembre 2024 – 192 585 \$) au titre des salaires et avantages sociaux, des honoraires et des frais de déplacement des membres du conseil d'administration et du directeur général.

Au 30 septembre 2025, la Fondation avait des débiteurs de 97 525 \$ (31 mars 2025 – 105 163 \$) de l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente récupérables.

12. Crédits :

Le financement du gouvernement fédéral comprend les éléments suivants :

	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Crédits parlementaires fournis	\$	\$
Crédits reportés - début de l'exercice	4 379 177	2 275 143
Crédits reçus – au cours de l'exercice	6 000 000	4 503 796
	10 379 177	6 778 939
Crédits comptabilisés en produits	4 875 720	4 400 016
Crédits reportés	5 503 457	2 378 923
	10 379 177	6 778 939

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026 se terminant le 30 septembre 2025

13. Tableau des charges par objet :

	<u>30 septembre 2025</u>	<u>30 septembre 2024</u>
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	2 244 296	1 776 510
Éducation et formation du public	1 120 064	1 309 212
Subventions-Fonds national de lutte contre le racisme	618 304	499 734
Honoraires et frais de déplacement des membres	209 185	112 000
Honoraires professionnels	171 590	116 396
Frais administratifs et généraux	122 249	85 616
Communication	118 747	121 147
Recrutement et perfectionnement du personnel	107 792	96 496
Conférences, colloques et consultations	61 341	55 235
Recherche	55 307	-
Loyer	50 610	44 438
Amortissement	18 474	16 658
Systèmes informatiques et développement	14 817	12 580
	4 912 777 \$	4 246 020 \$